



Taxe prévisionnelle payable avant un rendez-vous?

Par **tatine**, le **04/07/2015** à **13:20**

Dans le cadre d'une donation-partage, le notaire me demande de m'acquitter de la taxe prévisionnelle avant de me présenter à son rendez-vous pour la remise de chèques à mes enfants, donc avant d'avoir pu discuter avec lui de la facture qu'il m'a envoyée Est ce normal? Merci pour votre aide.
Chantal LLINARES